



Communiqué de presse POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

20 octobre 2008

Le recyclage d'automobiles a généré 34% de déchets en 2006

Les chiffres étant compilés aux deux ans, nous en saurons plus dans les prochains mois sur les résultats 2008. Ce bilan nous dit que 618,419 carcasses d'automobiles ont été déchiquetées en 2006 dont 25% provenaient de l'extérieur du Québec.

Ceci nous révèle que l'équivalent de 66% du poids des véhicules automobiles a été valorisé, soit en donnant une seconde vie aux pièces en bon état pour effectuer des réparations sur d'autres véhicules ou en déchiquetant les carcasses des véhicules pour, par la suite, en faire fondre le métal dans les aciéries afin d'être utilisé à nouveau dans la fabrication d'autres biens de consommation.

Les autres 34% ont un poids de 232,899 tonnes métriques, sont constitués de matières résiduelles composées principalement de plastique, de tapis, de mousse de rembourrage, de fils électriques, de bois et de verre et ont été utilisés comme matériau de recouvrement dans les lieux d'enfouissement sanitaire.

Tous les véhicules recyclés par les membres ARPAC au Québec sont dépollués en arrivant sur leur site de traitement. Tous les carburants, huiles, liquides refroidissants, gaz réfrigérants, batteries, plomb et mercure sont retirés des véhicules et recyclés dans le respect de l'environnement. L'ARPAC recycle annuellement près de 50% des véhicules provenant du Québec chaque année.

Si vous achetez un véhicule 2009 sur lequel il est inscrit qu'il est recyclable à 85%, n'oubliez pas que c'est seulement si les équipements nécessaires sont disponibles et ce n'est pas le cas présentement au Canada où il n'y a aucune loi à ce sujet.

Lorsque l'on fait l'achat d'une pièce d'automobile de seconde vie « recyclée ou verte » afin de réparer son véhicule, on pose un geste écologique qui, de plus, fait économiser. C'est un exemple concret de développement durable au quotidien, qui contribue à diminuer les déchets reliés à l'utilisation et à l'entretien d'une automobile.

– 30 –

Simon Matte, directeur général

info@arpac.org

(514) 972-3590